

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/12/2008

Réception par le Prefet : 16/12/2008

Publication : 19/12/2008



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG 2008-5-3-7

Séance du vendredi 12 décembre 2008

### BUDGET PRIMITIF 2009

#### Politique A08

#### AIDES AUX COMMUNES DANS LE DOMAINE DE LA VOIRIE

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

VU l'avis de la Commission de la Voirie, des Infrastructures et des Transports du 18 novembre 2008,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- vote pour la politique A08, sur l'exercice 2009 (Chapitre 204, Nature 20414) :
  - un montant de 7 000 000 € d'autorisations de programme;
  - un montant de 4 070 000 € de crédits de paiement.
- donne délégation à la Commission Permanente pour le suivi courant de la Politique.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions